

Liste des pièces à communiquer

- Pièce d'identité avec photographie (carte d'identité ou passeport) en cours de validité de chaque époux
- Livret de famille
- Copie intégrale datant de moins de 3 mois de l'acte de mariage, des actes de naissance des époux et des enfants du couple
- Justificatif des ressources et charges de chaque partie
- **Déclaration sur l'honneur (article 272 du code civil)**
- Nom, prénom, profession, résidence, nationalité, date et lieu de naissance de chacun des deux époux, la date et le lieu de mariage, ainsi que les mêmes indications, le cas échéant, pour chacun des enfants
- Etat liquidatif du régime matrimonial, le cas échéant en la forme authentique devant notaire lorsque la liquidation porte des biens soumis à publicité foncière
- **Formulaire d'information du ou des enfants mineur sur leur droit d'être entendu ainsi que la réponse des enfants**
- **Convention d'honoraires dûment signée**
- Numéro de sécurité sociale et nom de l'organisme prestataire et copie d'un justificatif le mentionnant
- Copie du contrat de mariage le cas échéant
- Dernier avis d'imposition
- Justificatifs des ressources de toute nature de chacun des époux des 3 derniers mois
- Justificatif du montant du loyer ou du montant des échéances d'un crédit immobilier afférent au logement
- Justificatif du montant mensuel de l'impôt sur le revenu, de la taxe foncière éventuelle et de la taxe d'habitation
- Offre préalable et tableau d'amortissement des emprunts de toute nature actuellement réglé par chaque époux
- Acte de propriété et évaluation des biens communs (immobiliers et véhicules) ainsi que des biens propres à chaque époux
- Le cas échéant acte de donation ou d'avantage matrimonial entre époux